

HISTOIRE DU CATHOLICISME LIBÉRAL¹

La filiation de l'erreur, au sein de l'humanité, aboutit, depuis un siècle, à la grande hérésie du libéralisme.

« L'esprit est prompt, la chair est faible », dit la sainte Ecriture. Moins corrompu dans ses pensées que dans ses sentiments, l'homme a généralement, du bien, une conception assez juste, et, du vrai, une notion plus que suffisante. Mais, en présence du devoir, il défaille, hélas ! trop volontiers ; il cède à l'entraînement des passions. Pour excuser sa faiblesse et apaiser sa conscience, il se forge de vaines théories. « Le cœur, dit un proverbe, fait mal à la tête. »

De là, tous ces faux systèmes, toutes ces conceptions vaines, tous ces prétextes qui s'épuisent en indulgence pour nos prévarications. De là, toutes ces inventions des poètes, des philosophes, des historiens, qui n'excusent pas seulement le péché, mais s'efforcent de lui assurer les bénéfices d'une frauduleuse justification.

Si vous jetez, sur l'histoire, un regard synthétique, vous verrez que, dans tous les siècles, l'humanité va aux abîmes.

Dans les temps anciens, l'homme n'éprouvait guère le besoin de s'innocenter. Les croyances autorisaient le vice et glorifiaient même les turpitudes. Toutefois, comme il y a toujours, contre toutes les faiblesses, une réserve, et, contre tous les excès, une protestation de la conscience, après s'être abandonné aux plus misérables instincts et à toutes les hontes, le païen, sans doute plus dépravé, s'efforçait de se refaire une vertu par de ridicules sacrifices ou par d'abominables immolations.

A l'avènement de Jésus-Christ, le soleil de l'Évangile se lève sur le monde ; les nations marchent à sa lumière et les siècles célèbrent

1. Un vol. in-8° de 553 pages, chez A. Savaète. — Ce volume est une œuvre récente de Mgr Fèvre, protonotaire apostolique.

sa gloire. La vérité divine a sauvé la race humaine de l'ignominie des mauvaises mœurs et des chaînes d'un esclavage qui avait brisé, dans les âmes, les ressorts de l'honneur; détruit, dans l'ordre social, les droits de la liberté.

Pendant dix-huit cents ans, le monde civilisé a été chrétien; il s'est appelé la Chrétienté; il a proclamé que la loi du Christ était la loi des âmes et la loi des peuples. Non pas que, pendant dix-huit siècles, il ne se soit élevé personne pour diminuer l'autorité de l'enseignement chrétien, et énerver ou adoucir la puissance de ses lois. L'infirmité humaine, sensible partout, l'a été même dans les siècles chrétiens; mais elle n'a pu prévaloir contre le magistère de l'Église et le juste crédit de la loi divine. Les hérétiques du XVI^e siècle, en niant l'autorité du Pontife Romain et en proclamant la libre interprétation des Écritures, ne prétendaient point que l'Évangile ne devait pas produire un ordre social chrétien; ils prétendaient, au contraire, ramener le monde à l'ordre parfait du pur l'Évangile. Les philosophes du XVIII^e siècle, malgré le radicalisme de leur impiété, même lorsqu'ils récusaient l'Évangile et rejetaient la divinité de Jésus-Christ, entendaient extraire, de la révélation chrétienne, une morale plus pure et ramener l'âge d'or sur la terre.

Une nouvelle ère, opposée à l'ordre chrétien, ne commença qu'en 1789. Sa charte sur la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, entendait ces droits comme négatifs des droits de Dieu. Non pas pour les rejeter absolument et ramener le monde à l'athéisme; mais seulement pour soutenir que le citoyen, en tant qu'il est citoyen, n'est pas, dans la société, soumis à la loi de Dieu. L'homme, l'individu, le simple particulier reste assujéti à la foi religieuse et à sa conscience chrétienne; le christianisme est la règle de la vie *privée*. Le christianisme est encore la loi de l'homme en tant qu'homme; il n'est plus la loi de l'homme en tant qu'il vit en société. La société civile et politique est souveraine en son espèce; elle ne relève plus de la souveraineté de Jésus-Christ. Jésus-Christ devient un étranger en France; l'Évangile n'a plus aucun droit, aucune part, aucun rôle dans la constitution du peuple français. Cette exclusion de l'Église et du Christ, c'est ce qu'on appelle le libéralisme.

Le libéralisme, en tant qu'il est l'erreur capitale, la grande hérésie du XIX^e siècle, n'avait été encore l'objet d'aucune histoire. Vous le trouviez inscrit, à des degrés divers, dans la constitution des peuples; vous le voyiez mêlé à tous les débats des politiques

et à toutes les controverses des philosophes ; vous le sentiez présent dans les événements agités parmi les nations. Dans la suite du siècle, tantôt il s'était avancé davantage dans ses revendications ; tantôt il avait reculé avec une méticuleuse prudence. Sa stratégie avait été assez habile pour surprendre même des prêtres, même des évêques ; son habileté avait été assez puissante et ses illusions assez perfides, pour constituer même, dans l'Église, un parti ; pour tenir en échec l'Église dans un concile et le Pape jusque dans Rome. Rarement une hérésie, sous les dehors cauteleux, même sous les apparences du zèle, avait obtenu un tel crédit et opéré une si redoutable séduction. Encore une fois, le mot de liberté, inscrit sur les bannières de l'Église, cette fois, avait suffi pour entraîner les peuples, comme l'avait prévu le grand Bossuet.

Ce XIX^e siècle vient d'entrer dans les abîmes du temps et de tomber sous la juridiction de l'histoire. Avant d'arriver à son terme, il n'avait pas manqué d'attirer l'attention des historiens. Pour nous borner à la France, les divers régimes qui ont présidé à ses destinées, les princes qui ont tenu le gouvernail du vaisseau national, les personnages qui ont péroré dans les parlements ou agi dans les ministères, les hommes qui se sont distingués à quelque titre, particulièrement par la science, par la vertu, par la charité : tout ce monde a eu ses biographes. Les historiens sont venus coordonner tous ses matériaux ; et l'histoire de France, et l'histoire de l'Église en France, ont eu, pendant ce siècle, leur Hérodote, leur Tite-Live ou leur Eusèbe. Mais le libéralisme, qui se retrouve dans toutes les vies et dans tous les événements, soit comme orientation, soit comme péril, soit comme écart, n'avait pas été l'objet d'une histoire dont il serait le sujet exclusif et la matière obligée. On le rencontrait partout ; on ne le voyait bien nulle part. Et, à dire vrai, sa séduction s'est poursuivie jusqu'à l'heure présente ; pendant que, d'un côté, le libéralisme inspirait les attentats de l'ennemi, de l'autre, il égarait les têtes et énervait les bras, maintenant partout de vaines illusions et de vaines espérances.

Le retard d'un livre décisif contre le libéralisme était d'ailleurs causé par l'incohérence des idées et motivé par l'absence d'informations. Plusieurs auteurs cependant avaient écrit contre avec une grande décision. Lamennais, le premier, de son regard pénétrant, avec sa plume de fer, avait dénoncé un péril, dont il devait être la victime. Au moment où les catholiques libéraux déployaient leur bannière, avec non moins de clairvoyance et plus de vertu que

Lamennais, Louis Veillot avait tonné contre l'illusion libérale et adouci souvent le ton de sa voix, pour respecter les bénéfiques de la bonne foi. Sous la haute autorité du rédacteur en chef de l'*Univers*, Jules Morel, d'une plume déliée et courageuse, avait analysé, comme avec l'appareil de Marsh, les livres des fauteurs du libéralisme, et amené, sur la lentille de son instrument, les raisons palpables de l'erreur. Dans ces derniers temps, deux hommes d'une capacité rare, le P. At, du Sacré-Cœur de Notre-Dame d'Alet et don Sarda y Salvany, rédacteur de la *Revista Popular* de Barcelone, avaient ramené aux principes certains de l'orthodoxie, les aberrations du libéralisme soi-disant orthodoxe, mais en réalité coupable de grave erreur. Ces deux maîtres, par un ensemble de thèses posées avec la lucidité désirable, par des analyses démonstratives, par des arguments victorieux, avaient littéralement mis en poudre les prétentions historiques du libéralisme. Le terrain avait été débarrassé de toutes les excroissances parasites ; il avait été ameubli par de sages amendements, l'historien pouvait maintenant venir pour accabler le libéralisme et revendiquer les grâces de la vraie liberté.

Le premier historien du libéralisme est M^{gr} Fèvre. M^{gr} Fèvre avait débuté dans les lettres dès 1849, en rompant des lances contre Thiers, historien rationaliste de la propriété et contre Guizot, prophète insuffisant des destinées de la démocratie, tous deux parangons de libéralisme. Curé de Louze en 1854, il avait vu se fonder, à la rédaction du *Correspondant*, sous l'impulsion de Dupanloup, le parti catholique libéral ; et dès lors, disons-le, sous l'impression des doctrines romaines, il avait su résister aux sollicitations d'un homme alors fort admiré, et souvent admirable, Montalembert. Auteur à partir de 1858, et fidèle aux enseignements de son berceau cléricale, il avait, dans le *Gouvernement temporel de la Providence*, dans le *Mystère de la souffrance* comme *Mystère de la vie*, dans *Henri V, l'Eglise et la Révolution*, dans la *République et les Bourbons*, — production précoce d'une jeunesse déjà mûre, — exprimé fidèlement les doctrines séculaires des Pontifes Romains, sur l'application du Christianisme à la vie de l'homme et sur le schisme que vient y introduire la Révolution dans sa guerre implacable contre l'Eglise. Bientôt reviseur de l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*, par l'abbé Rohrbacher, il avait étudié, pendant huit années, tout le long des siècles et consigné dans des observations érudites, les rapports naturels entre les deux puissances et les altérations que venait y introduire à partir de Philippe le Bel, le gallicanisme.

L'étude continue, savante, des aberrations gallicanes pendant cinq siècles ; la claire et décisive appréciation des écarts du particularisme français, avec un maître tel que Rohrbacher et sous la haute direction d'un Parisis et d'un Gousset, avaient préparé le réviseur de Rohrbacher à devenir son continuateur. Ces points de fait sont à retenir.

Lorsque le réviseur de Rohrbacher eut à le continuer, et plus tard à continuer et terminer Darras, — les deux Baronius de notre âge, — il entra en plein, dans l'époque révolutionnaire et touchait à nos temps, obscurs sous beaucoup de rapports, très confus sous le rapport des doctrines. La tâche était d'autant plus difficile que, pour les derniers événements, ils étaient d'hier et les acteurs encore vivants. L'auteur ne s'en épouvanta pas outre mesure, très assuré qu'il n'y avait, dans son esprit, aucun préjugé, dans son cœur ni amour ni haine, qui pussent faire hésiter son esprit ou biaiser sa plume ; il parla donc avec confiance, très désireux de remplir en conscience ses devoirs d'historien, si bien formulés par Cicéron, rappelés fort à propos par Léon XIII : N'avoir pas l'audace de dire quelque chose de faux, ni la faiblesse de taire quelque chose de vrai. Maximes d'une observance d'autant plus nécessaire, d'autant plus stricte, que nous sommes envahis par une foule de monographies sans science ni conscience ; littérature servile, avec des partis pris d'admiration, qui font pitié aux hommes de goût et qui ne rappellent que trop ces panégyriques insensés des temps de décadence.

L'auteur, très précis dans ses idées, très ferme dans ses convictions, très résolu à les exprimer avec le courage nécessaire, n'éprouva, disons-nous, aucune hésitation. Pour les pontificats de Pie IX et de Léon XIII, comme historien de l'Église, il fut amené le premier à se prononcer ; il divulgua des faits encore presque inconnus, il apprécia des hommes sur lesquels on n'osait se permettre que la louange ; il osa faire un partage entre les rôles, honorant, dans la juste mesure, les hommes d'avant garde qui avaient fait brèche dans les vieilles forteresses du particularisme français ; classant parmi les esprits fermés à l'intelligence des temps, les hommes plus bruyants qui avaient épuisé leur art et consumé leurs forces à la défense rétrograde du gallicanisme. Des biographes enthousiastes avaient canonisé certains personnages, sans discernement et en dépit du bon sens ; des historiens avaient épuisé, sur certaines institutions, toutes les formules des chants lyriques. M^{rs} Fèvre osa mettre, à ces panégyriques outrées, des sourdines et

nier absolument ces déclarations de grandeur plus ou moins contestable. Parfois même il le fit en termes plutôt vigoureux qui restaient comme une flèche dans les blessures de l'amour propre. Nous n'apprendrons rien à personne en rappelant des procès qui firent, dans leur temps quelque bruit : 1^o cinq procès avec M^{sr} Dupanloup au sujet du catholicisme libéral ; 2^o un procès avec M^{sr} Besson, au sujet de deux volumes sur le cardinal Mathieu de Besançon ; 3^o un procès avec Saint-Sulpice à propos du tome 37^e de la continuation de Darras. Ces sept procès allèrent en cour de Rome ; ils permirent de préciser certains faits, d'ajouter sur d'autres quelques réctifications ou suppléments d'enquête ; mais en aucun, sur le chef des doctrines, il n'y eut, contre M^{sr} Fèvre, je ne dis pas la moindre censure, même pas la moindre observation. Les réserves s'appliquaient plutôt à la considération de personnes qui avaient été au pouvoir et qui étaient susceptibles d'y revenir. Ces procès prouvent surtout que M^{sr} Fèvre était, suivant un mot de Pie IX « très fort sur les principes ».

C'est au terme d'un noviciat aussi long et aussi combattu, que M^{sr} Fèvre se prit à écrire l'histoire du catholicisme libéral ; il le fit dans l'intégrité de sa conviction et de sa résolution ; et n'eut à essuyer d'autre disgrâce que la conspiration du silence. « Dans mon humble sphère, dit-il, le combat que j'ai soutenu avec les Jésuites de la *Civiltà*, avec les prêtres séculiers de la *Scuola cattolica* et de la *Sicilia cattolica*, avec les Ventura, les Veillot, les Gaume, les Maupied, les Hilaire, les At, les Charles Périn, les Davin, les Vandoren, les deux Pelletier, les Jules Tardivel, seul, vieilli, près d'entrer dans le néant de toute chair, je veux le continuer encore. De tous côtés, je n'aperçois plus que les tombes de mes pères et de mes maîtres ; j'ai vu disparaître plus d'un frère d'armes. Avec ces pierres tombales, je veux dresser, à leur mémoire, un monument collectif et élever, contre tous les errants, une nouvelle forteresse. Dieu me soit en aide ! De lui seul j'attends la récompense de mes travaux. *Per ignominiam et bonam famam*, nous sommes à Dieu et nous devons retourner à Dieu. » (Introd.)

Ici se présente la grave et ténébreuse question : Qu'est-ce que ce catholicisme libéral, dont l'auteur écrit l'histoire et que faut-il entendre, d'une manière générale, par libéralisme ?

Le libéralisme, comme l'indique son nom, est une exagération fautive des justes doctrines sur la liberté. En principe, pour toute société régulière, il faut poser comme lois générales : une loi d'*autorité* qui constitue le pouvoir nécessaire à l'ordre et l'arme des

prérogatives nécessaires pour le maintenir; une loi de *liberté*, qui met l'homme dans la main de son propre conseil, et lui laisse, sous la responsabilité de sa conscience, le mérite ou le démérite de ses initiatives, de ses paroles et de ses actes. Ces deux lois nécessaires peuvent être promulguées avec une grande variété de tempéraments, d'équilibre ou de contrôle. Tantôt c'est l'autorité qui est renforcée, pour défendre l'ordre contre l'anarchie des passions; tantôt c'est la liberté qui est agrandie, pour défendre les particuliers contre la prépondérance égoïste du despotisme. Suivant qu'un régime attribue, plus ou moins, la prépondérance respective à l'autorité ou à la liberté, il se caractérise devant l'opinion et la conscience des peuples, pour prêter matière aux appréciations futures de l'histoire.

Où, *l'ère libérale*, où la liberté a une plus grande part, se doit juger suivant l'extension absolue ou relative qu'elle octroie à la liberté. Ce jugement se prend d'après les doctrines philosophiques ou religieuses: et sans tenir compte ici des nuances et des détails qui peuvent affecter un régime, le régime de liberté peut s'entendre de trois manières: ou c'est le libéralisme *orthodoxe* qui, tout en établissant la liberté moderne, l'oblige à la bienveillance envers l'Eglise catholique, sous un régime de droit commun, suivant la formule: L'Eglise libre dans l'Etat libre; — ou c'est le libéralisme *opportuniste* qui ne s'occupe pas de l'Eglise, mais lui laissant les bénéfices de la loi, l'oblige à se soumettre à l'hégémonie de l'Etat; — ou c'est le libéralisme *radical*, qui tourne le droit commun de l'Etat, contre la coexistence de l'Eglise et consacre ses forces à l'éviction du catholicisme. A vrai dire, ce dernier régime n'a de libéral que le nom, et, sous l'hypocrisie des formes, il n'est qu'une larve du césarisme, qu'une tyrannie armée au profit de l'antichristianisme.

Où l'Eglise libre, ou l'Eglise asservie, ou l'Eglise anéantie: ce sont les trois formes capitales du libéralisme.

La dernière est la plus logique. Toutes les trois procèdent du même principe, savoir: que la religion et l'Eglise ne sont de rien pour la société. Si elles ne sont rien, on ne voit pas le motif de les conserver ou avec bienveillance ou dans les chaînes. Pour pousser à fond l'exclusion sociale du surnaturel, il ne suffit pas de l'exclure, d'une façon abstraite, il faut le supprimer. Aussi bien s'il n'est pas un principe de droit, il n'est plus qu'un principe de ruine, une chose fausse, perverse et abominable.

Nous n'avons pas à réfuter ce radicalisme du néant; il nous suf-

fit de mettre, sur son fanatisme, la hache de Phocion. Dire, comme faisaient originairement les libéraux, que l'homme individuel doit être soumis à la religion et à l'Eglise, mais que l'homme social leur échappe, c'est un manifeste paralogisme. L'homme privé, par des devoirs qui ne concernent que lui-même, doit compte, à Dieu, de ses pensées, de ses désirs, de ses paroles et de ses actes ; combien plus l'homme social, dont les devoirs se rapportent à tous les intérêts publics, et dont les actes ont, dans la communauté, une répercussion considérable, des obligations de stricte justice, dont la nuisance doit être plus strictement interdite. La société, au surplus, en tant que société, est l'œuvre de Dieu ; elle dérive de lui pour la constitution des pouvoirs, l'édiction des lois, l'octroi des libertés, le règlement des intérêts communs. A tous ces titres, comme création, comme organisation, comme fonctionnement, elle doit s'incliner devant le souverain domaine de Dieu, le proclamer, lui témoigner sa dépendance, sa gratitude et remplir les obligations d'un fidèle service.

Par conséquent, le libéralisme, forme collective des prévarications contemporaines, n'est, dans les *idées*, qu'un ensemble d'idées fausses, et dans les *faits*, qu'un ensemble de faits criminels. Non seulement il attaque la foi, égare la raison ; il corrompt la morale et sape les fondements naturels de la société en érigeant en *droits* les *instincts pervers* de la nature déchue. En philosophie, le libéralisme est la métaphysique de l'erreur ; en politique, le palladium du bouleversement ; en morale, la proscription de la conscience humaine ; en religion, l'ennemi, tantôt déclaré, tantôt caché, du Christ, de l'Eglise et de Dieu lui-même. Le libéralisme, dégagé de toute illusion et de toute hypocrisie, c'est l'athéisme.

Ces conclusions sont indiscutables ; sur le terrain des faits, il est moins facile d'en découvrir la perversité. Un homme se dit libéral : cela n'a l'air de rien, et pour peu que ce libéral ait des vertus naturelles ou d'éducation, libéralisme paraît synonyme d'originalité d'esprit, de bonté d'âme, de zèle à la bienfaisance. Si, de la vie privée, vous passez à la vie publique, vous distinguerez mieux, dans les actes des personnages, la criminalité des doctrines, mais pour voir clair il faudra encore déchirer bien des voiles. Mirabeau, le tribun de la Constituante, le Briarée et le Nestor de la Révolution, était libéral ; Vergniaud, le Mirabeau de la Législative, était libéral ; Robespierre et Marat, les deux assassins dispensés d'éloquence, étaient libéraux ; Barras, le pourri du Directoire, était libéral ; Napoléon, la Révolution faite homme et devenue le despo-

tisme, était libéral; Louis XVIII, le roi très chrétien, était libéral; Louis-Philippe, le roi voltairien, était libéral; Napoléon III, l'empereur tortueux et faible, était libéral; Villèle, Martignac et Polignac étaient libéraux; Thiers, Guizot, étaient libéraux; Rouher et Emile Ollivier, libéraux; Favre, Picard, Simon, Ferry, Gambetta, Freycinet, Waldeck, tous libéraux. Au dehors, Castelar et Py y Margall, libéraux; Cavour et Crispi, libéraux; Bismarck, Russel, Gladstone, Chamberlain, libéraux. Comment ramener à l'unité de doctrines les exploits de cette sarabande?

L'opinion populaire, plus sage que les sages, n'avais jamais cru à la probité, je ne dis pas des libéraux, mais du libéralisme. Certainement, il y a des libéraux honnêtes, justes à leurs propres yeux, quoique abusés; mais le libéralisme, c'est l'aristotélisme de la canaillerie et du crime. En 1845, à Langres, au passage de la procession de la Fête-Dieu, nos yeux de quinze ans pouvaient lire, sur la façade de la maison des femmes publiques, une pancarte d'un papier chiffonné et graisseux, qui jetait au Dieu de l'Eucharistie et à la population chrétienne, cette insulte: Vivent la France et les libéraux! Du moins, aux yeux de ces femmes, c'est ce qu'elles avaient trouvé de plus fort, probablement de concert avec quelques bourgeois du cru, pour revendiquer le droit de tout faire et amnistier leur libertinage,

A cette date, un jeune prêtre, un bâtard de Savoie, plus tard d'Orléans, entreprenait d'innocenter ce libéralisme, jusque-là bouc émissaire des péchés d'Israël. Sous ce titre sottement contradictoire et tristement trompeur: *De la pacification religieuse*, il entreprenait de prouver que la théorie sociale du libéralisme, la laïcisation de la Société et de l'Etat, en écartant les erreurs et les crimes de l'application révolutionnaire, constituait une législation qu'eussent pu édicter un Suger et un Charlemagne. Lamennais le premier, par un coup hardi, mais peu heureux, lui avait indirectement ouvert la voie. De 1815 à 1830, Lamennais avait soutenu, avec une fière intransigeance, la thèse catholique du droit divin des institutions sociales; il avait défendu, dans leur plénitude, les doctrines séculaires de la tradition orthodoxe. En 1830, quand il vit le libéralisme, vainqueur de la Restauration des rois très, mais pas assez chrétiens, exclure la religion de l'Etat, et proclamer le droit souverain des libertés de pensée, de conscience, de presse, de tribune et de culte, il imagina, comme coup droit à l'ennemi, d'accepter, comme hypothèse, cette thèse constitutionnelle et d'user de toutes les libertés antichrétiennes, pour la dé-

fense et le triomphe de l'Eglise. A son humble avis, par cette volte-face, il tournait, contre l'ennemi de Dieu et de son Christ, la catapulte destinée à battre, à abattre même les remparts de la cité sainte. Telle était la puissance de conviction de Lamennais, telle était aussi sa puissance d'imagination, qu'il était parvenu à se séduire et à entraîner une grande partie du clergé français. Bien qu'ici le libéralisme ne fut pas admis comme thèse, mais seulement comme hypothèse, comme tactique, comme méthode nouvelle d'apologétique, le Pape Grégoire XVI, par deux encycliques, avait soufflé sur ces mirages dangereux et remis toute chose au point nécessaire de l'orthodoxie.

Or, en 1845, un simple prêtre, nommé Dupanloup, sans qualité pour une telle entreprise, sans délégation de personne, simplement comme émule des Benjamin Constant, des Guizot, des Thiers, reprenait l'hypothèse de Lamennais et la préconisait comme thèse; il écartait les doctrines traditionnelles de l'Eglise et arborait l'étendard du libéralisme. De son autorité privée, il séparait l'Etat de l'Eglise. Dans sa pensée, très simple et très confuse, il parquait l'Eglise et l'Etat dans des sphères séparées, mais voisines; il ne les unissait plus que par la sphère externe de leur circonférence respective; il souhaitait à l'Eglise le parlementarisme et le canonisait dans l'Etat. Après force divagations, il couronnait ses arguments de cette conclusion simplement absurde : La liberté, c'est la paix !

Cette proclamation du libéralisme n'était pas du tout un traité de paix, mais une déclaration de guerre à l'ordre chrétien : par ce coup d'audace d'une fatuité étourdie, Dupanloup coupait en deux l'armée catholique; il mettait la discorde au camp de la sainte Eglise; il enrayait le réveil chrétien et la restauration catholique; il renforçait l'armée de l'impiété libérale et préparait un mouvement en sens contraire, qui se promet aujourd'hui, parmi nous, l'éradication du christianisme. Voilà comment le libéralisme devait établir la paix; il devait tout ruiner et appeler paix le silence des tombeaux.

Jusque là Dupanloup n'avait été qu'un catéchiste, distingué pour sa facilité de parole et par les échauffements de son zèle. Personnellement, sans doute, il ne manquait pas de talent, mais il manquait d'études; son tempérament ne lui permettait pas de rien approfondir, ses occupations l'empêchaient de rien étudier : à proprement parler, dit Hettinger, il n'était pas théologien, mais plutôt *un grand parlatore*. C'était surtout un homme d'action, mais

suisant une remarque très juste de l'Archevêque de Paris, son supérieur : « On ne pouvait rien faire sans lui ; et, avec lui, on ne pouvait rien faire. » Dupanloup, homme d'action, était surtout un homme d'intrigue ; il apportait aux affaires la confusion qui troublait ses idées ; et, pour me servir d'une phrase de son école, les lumières contradictoires, qui se heurtaient dans son grand esprit, ne lui permettaient de rien faire droitement, avec calme, avec justesse, mais plutôt, en déclamant, en intrigant et par parti. Homme encombrant, qui devait rendre quelques services, mais les effacer par ses aberrations particulières et ses obstinations enragées, le tout, disait-il *usque ad nauseam*, avec sérénité d'âme et pour le bien de la paix.

A partir de 1845, Dupanloup fut quelqu'un. Le gouvernement de Louis-Philippe refusait, à l'Église, la liberté d'enseignement promise par la Charte. Ce refus avait amené une grande controverse ou presque tout l'épiscopat français avait pris cette part d'autorité, qui réglait l'assiette du camp. Dupanloup prit part aussi à cette controverse, avec son ardeur ordinaire, qui était extraordinaire. Comme le gouvernement se trompait, Dupanloup eut raison ; mais il mêla partout ses idées libérales qui, ici, comme dans la préparation de la loi Falloux, en 1850, devaient déteindre sur ses actes et en diminuer la force. Mais enfin il fut alors un voltigeur d'avant-garde ou plutôt un brave soldat sur les flancs de l'armée.

L'audace qui avait poussé Dupanloup à formuler la thèse compromettante du catholicisme libéral, le poussait, en 1854, à former un parti pour soutenir ce programme au forum de la vie publique. Dans l'impossibilité par lui de se tenir en place, il avait dès longtemps machiné, tantôt pour l'*Ami de la religion*, tantôt pour l'*Univers*, tantôt pour la formation d'un Comité de défense, tantôt pour le recrutement d'un conseil d'administration et d'un corps de rédaction d'un journal catholique. A vrai dire, dans toute sa vie, il aura, plus ou moins, ce souci. En 1852, le coup d'État, puis la proclamation de l'Empire, avait rejeté dans le néant, le régime cher à Dupanloup : Je dis le régime, non pas les principes. La question, pour Dupanloup, était d'être ou de n'être pas. Dupanloup se décida à prendre en main le *Correspondant*, et sous couleur, d'en régler l'administration et la rédaction, il forma à la lettre un parti catholique libéral, dont l'inscription de la Roche en Brenil indique le personnel et le mot d'ordre. Ce parti était en même temps politique et religieux ; son système libéral constituait, avec le même personnel, une petite école et une petite Église. De la petite école,

Dupanloup avait été le docteur, honneur que lui disputa le Père Lacordaire ; de la petite Église, Dupanloup devait être le petit Pape, l'évêque européen ; il avait, pour vicaires généraux, Falloux et Montalembert ; pour chapitres ou pour sacré collège, Broglie, Cochin, Foisset, Gratry, avec quelques perruques gallicanes, comme Maret, qui se retapaient eux-mêmes en francs libéraux. Lacordaire et Ozanam appartenaient au groupe, mais avec une personnalité plus accusée et une moindre dépendance. Des partisans comme Berryer, Thiers, Guizot, Villemain, Cousin ne manquaient pas ; non point qu'ils fussent venus aux idées de Dupanloup ; mais Dupanloup avait su les prendre pour orner la devanture de sa maison, et eux-mêmes n'étaient pas fâchés d'être pris, pour servir, avec Dupanloup, leurs communes espérances. Avec un tel assemblage d'hommes, le parti catholique libéral, formé par Dupanloup, paraissait avoir enrôlé une élite d'intelligences ; et si l'on n'eut compté qu'avec l'intelligence, on eut dû lui reconnaître une grande force. Mais, pour l'usage qu'il en voulait faire, il avait une grande faiblesse, son programme. Avec la promiscuité du bien et du mal, qui est le *substratum* du système, on ne peut avoir ni certitude, ni générosité, ni bravoure. Par les maux que doit produire un tel principe, par les excès et les scandales qu'il va provoquer, ces hommes d'esprit auront, sans doute mille occasions d'écrire de belles phrases, de composer de beaux discours, de se décerner mutuellement des couronnes, voire même des apothéoses. Malheureusement, ce n'est pas avec des phrases qu'on gouverne le monde ; et les couronnes qu'on se tresse entre amis, ne sont pas les palmes de la victoire.

A cette date, M. Fèvre était un tout jeune prêtre, le tout petit curé d'une très petite paroisse, perdue dans les marais de la Champagne. Auteur précoce de quelques ouvrages qui avaient eu quelque succès, et notamment du *Gouvernement temporel de la Providence* qui avait tranché, d'après l'Encyclique *Mirari vos*, tous les plus grands problèmes de la politique, il était entré, par ses ouvrages, en relations littéraires avec les maîtres de l'opinion, notamment avec Louis Veillot et Montalembert. Jeune, ardent, laborieux, plein surtout de cette flamme qui l'a soutenu depuis dans la composition de nombreux ouvrages, il suivait, d'un œil attentif, les mouvements de la presse, spécialement le conflit de plus en plus aigu entre l'*Univers* et le *Correspondant*. La jeunesse est une belle chose ; elle caresse volontiers les illusions, et puise, dans ces illusions même, un plus grand zèle pour suivre les questions, les

préciser et en rechercher la véritable solution. L'école libérale faisait feu de toutes mèches, ou plutôt des quatre fers ; sous prétexte de paix, elle excellait à créer des agitations et à provoquer des controverses. De 1854 à 1864, il y eut, presque chaque matin, des prises de corps. L'*Univers* d'un côté, le *Correspondant* de l'autre, en venaient aux mains ; et, par le nombre des adversaires, il se livrait de vraies batailles. Le parti libéral, en particulier, guerroyait fort contre l'Empire, mais d'une façon cauteleuse, sinon anodine ; car, malgré la protection du cardinal Morlot, l'Empire eut pu facilement, avec son système légal d'avertissement et de suppression, contenir et même sabrer le *Correspondant*. La plupart des attaques du parti, la plus grande animosité de ses passions se dépensa contre l'*Univers*. A entendre tous ces gentilshommes, dont Dupanloup s'était établi le chef, le rédacteur en chef de l'*Univers* n'était qu'un rustre grossier, un publiciste bas, dont l'esprit confus et les polémiques violentes n'étaient propres qu'à empêcher de se convertir une foule de gens qui, sans cela, se fussent précipités dans le giron de l'Église. Au fond, cette guerre acharnée contre Veillot, n'était qu'un prétexte pour tirer sur Pie IX, dont le pontificat, d'après Dupanloup, n'était qu'une crise de l'Église. Les catholiques libéraux étaient tous, cela va sans dire, non seulement des hommes d'esprit, mais de vaillants paladins ; seulement, en prenant Pie IX et Napoléon III pour cibles, ils poussaient l'attaque en tapinois et tiraient sur des hommes de paille.

Cette complication d'intentions avait amené une grande complexité d'événements. On se battait chaque matin, sans savoir bien au juste pourquoi, et, comme on dit, sur une pointe d'aiguille. La controverse était une bouteille à l'encre. La polémique de l'*Univers* était limpide comme de l'eau de source ; personne n'a mieux réussi que Veillot à dire ce qu'il pense, avec la rondeur de Cicéron et la petite pointe de Sénèque. La polémique du *Correspondant* était faite de nuages ; il s'en dégageait plus volontiers la foudre que la lumière. Les esprits incertains, égarés dans cette nuit, ne savaient plus à quoi se prendre dans ce monde de fantômes. Les rédacteurs du *Correspondant*, tous personnes fort distinguées, excellaient surtout à dissimuler, dans l'orgeat libéral de leurs articles, le poison du *Correspondant*. Ce fut, pour maître Veillot, l'occasion d'ouvrir une campagne sur les questions controversées entre catholiques libéraux et catholiques sans épithètes. Bref, l'on se battait et l'on n'y voyait pas plus clair. Comme dans la fable du singe qui montre la lanterne magique, on avait oublié d'allumer la chandelle.

Le curé de Louze prit alors une résolution. Auteur de quatre ou cinq volumes, correspondant et collaborateur de plusieurs journaux, il suivait de l'œil toutes les controverses et s'efforçait d'en définir les termes, d'en préciser les doctrines. La tâche était ingrate, souvent sans fruit. En désespoir de cause, ce prêtre se dit que, pour savoir à quoi s'en tenir, il fallait consulter les maîtres, puis aller à Rome consulter le Pape. C'est pourquoi, dans le courant de 1863 et 1864, notre curé visita successivement les principaux personnages des deux partis, spécialement ceux dont il pouvait espérer de plus catégoriques explications. Après quoi il mit le cap sur Rome. Admis à l'audience pontificale, il dit à Pie IX que, publiciste et auteur, il désirait servir en France les doctrines romaines; intervenir avec décision dans les controverses agitées; mais qu'il était difficile de le faire avec succès, à cause de l'obscurité et de l'antagonisme des idées françaises. Sur quoi, il fit part, au pontife, des résultats de son enquête, et exposa, pendant trois quarts d'heure, comme il la comprenait, la question du libéralisme. Le Pape daigna entendre cette communication, renvoya le camérier qui trouvait l'audience trop longue et exposa, à son tour, brièvement cette question comme il fallait l'entendre. D'après Pie IX, le libéralisme était la grande hérésie du siècle; le Saint-Siège serait obligé de la condamner; il le fit, en effet, peu après, par le *Syllabus*. En particulier, Pie IX dit au curé de Louze: Vous êtes très fort sur les principes; allez, *clama, ne cesses, quasi tuba, exalta vocem*, et si l'on vous dit quelque chose, vous reviendrez ici. » Après quoi, spontanément, par un *motu proprio*, unique peut-être dans ce long pontificat, Pie IX. *oraculo vocis*, nomma M. Fèvre d'abord camérier, puis protonotaire. Le restant de la journée, c'était le 27 mai 1864, à ses moments libres, Pie IX, qui avait été, sans doute, frappé de cette conversation, s'en entretenait avec ses camériers d'office: « Ce prêtre, dit-il à Bastide et à Lacroix, m'en a plus dit que tous les évêques de France. »

A partir de cette audience pontificale, le curé de Louze n'hésita plus, ni dans ses études, ni dans ses discours, ni dans ses ouvrages. Depuis 1854, il s'était consacré à l'histoire ecclésiastique avec l'intention d'en écrire. Après dix ans de laborieuse préparation, il s'appliquait successivement à la révision de Rohrbacher, à l'*Histoire apologétique de la papauté* et à la continuation de Darras. Par le fait, il se trouve être aujourd'hui, pour tous les lecteurs en langue française, le seul écrivain vivant qui ait publié des ouvrages sur l'histoire ecclésiastique; ses ouvrages sont effective-

ment répandus dans les cinq parties du monde. A son retour de Rome, il disait : « Je ne puis pas comprendre qu'on puisse aller à Rome et en revenir libéral. La fidélité dogmatique du Saint-Siège, son intransigeance, exsude en quelque sorte, à Rome, des personnes et des choses ; pour n'en pas recevoir l'impression, il faut être privé de l'usage de tous ses sens. » Après la publication de ses ouvrages, il disait encore : « Quand on étudie les doctrines sur le terrain de l'histoire, on acquiert facilement la preuve que le gallicanisme ne repose sur rien, le libéralisme sur rien. Ce sont des conceptions privées de libre examen individuel, qui cherchent à se légitimer en tronquant l'histoire ; et ni Maret, ni Bossuet, ni la Luzerne, ni personne, n'a pu soutenir ses opinions gallicanes et libérales, qu'en faisant mentir l'histoire. Je crois, par mes écrits sur ces questions, avoir supprimé les controverses dont elles furent l'occasion pendant trois siècles. C'est un résultat. »

D'où, il concluait qu'il faut croire avec simplicité de foi, avec la probité de la bonne foi, avec une entière droiture d'intention, à la monarchie unique, souveraine, infaillible, des Pontifes romains. Et plus tard, lorsqu'il fut en butte à des contestations de la part d'évêques ou d'une congrégation enseignante, sur le conseil qu'on lui donnait d'aller à Rome : « Pourquoi faire, répondait-il ? J'ai étudié en conscience ; j'ai parlé selon la vérité ; je n'ai rien à craindre. Si contre mon gré, j'ai excédé en quelque chose, le Pape le dira, je me soumettrai à sa décision, et tout sera dit. » Dans le fait, ayant toujours parlé et écrit selon la stricte vérité, on n'a pu attaquer cet auteur, qu'en lui prêtant des torts illusoire ou des crimes imaginaires. On peut lire tous ses écrits, sans heurter le pied contre la pierre d'offense. Au contraire, pour tous les livres antiromains, et il n'en manque pas, il n'est permis de les lire qu'avec défiance. Et pour les auteurs, ils doivent bien se garer de cette ornière. Rien n'est plus faible que l'esprit humain ; quand il s'est engagé dans quelque cul-de-sac, théologique ou historique, il est presque impossible, les passions aidant, de l'en tirer. Bossuet lui-même, le grand Bossuet, ne fait pas exception ; il s'est trompé sur les rapports de l'Église et de l'État, ainsi que sur la constitution de l'Église ; il a pioché vingt ans sur ces questions pour amener les faits à ses principes personnels, et, tout grand qu'il est, il n'a réussi qu'à se mettre l'esprit au rebours des événements. Grande leçon pour tous les hommes ; terrible expérience pour tous les hommes d'Église, et singulière urgence de se tenir toujours dans la simplicité de la foi et la nécessité de la bonne foi.

Pour venir à l'histoire du catholicisme libéral, il est clair que le curé de Louze, devenu M^r Fèvre, avait pour l'écrire, toute qualité. Renan prétend que pour composer une histoire exacte et juste, il faut d'abord avoir cru à une cause, puis l'avoir reniée. C'est là une des aneries familières à ce pyramidal faquin. Pour écrire l'histoire, il est nécessaire, mais il suffit d'être un honnête homme et un homme instruit. Contemporain des événements, lié d'amitié avec tous les hommes qui y avaient pris part, ayant parfois pris part lui-même, ayant recueilli avec soin tous les matériaux, et ayant surtout marqué, avec soin, en quoi les libéraux s'étaient abusé sur le chef des doctrines, il lui était facile d'effectuer une juste critique et d'exposer la véridique histoire. C'est l'objet du livre dont le titre figure en tête de cet article.

L'auteur commence par jeter un regard sur les cinq siècles du gallicanisme et montre que cette erreur, pour devenir le libéralisme, n'a eu besoin que de transporter aux assemblées l'absolutisme des rois gallicans. La tentative de Lamennais, sa stratégie fautive et malheureuse, est exposée ensuite et mise en contradiction avec les enseignements de l'Église. C'est maintenant le tour de Dupanloup, avec sa thèse, absolument fautive, sur la pacification religieuse ; l'auteur la critique longuement et avec force. On voit dès lors, par le détail des faits, comment cette théorie nouvelle, inventée soi-disant pour conquérir le monde à l'Évangile et ranger tous les peuples sous la houlette du successeur de Pierre, n'est rien autre qu'un masque pour armer une partie des catholiques contre l'autre. Des œuvres catholiques libérales, contre ceux du dehors, il y en a peu, ou plutôt, il n'y en a point. Vous trouverez bien un coup d'éclat, à propos de Littré, homme peu dangereux et des ramassis de textes contre l'athéisme et le péril social : nous n'en contestons ni l'utilité, ni l'à-propos. Mais une guerre en règle contre le libéralisme impie ou opportuniste, une résistance contre les entreprises du parti qui empoisonne la France, vous ne voyez rien. Au contraire, à partir de la création de *l'Ère nouvelle*, qui voulait identifier le christianisme avec la démocratie, — idée dont les circonstances présentes découvrent superbement l'inanité, vous ne trouvez que des charges furieuses des catholiques libéraux contre les catholiques sans épithètes. A la loi de 1850, les libéraux font, contre les revendications de l'épiscopat, le jeu de l'Université. Sur la question des classiques, posée par l'abbé Gaume, ils ferment les yeux sur l'urgence d'une réforme et maintiennent le paganisme à la tête de l'instruction littéraire. Pour le

retour à l'unité liturgique, les Dupanloup et les Mathieu, les grands chefs du libéralisme, résistent à Pie IX qui a ordonné, dans le plus bref délai, le retour à l'unité. Ces mêmes fagotteurs se retrouvent dans ce mémoire sur le droit coutumier, par quoi ces malins veulent sauver toutes les machines du gallicanisme et spécialement sa pratique d'arbitraire. Dans les affaires de Donoso Cortès et les cinq ou six procès de l'*Univers*, nouvelles machines pour sauver le libéralisme et favoriser le gallicanisme. On demande à César de supprimer la *Correspondance de Rome*, odieuse parce qu'elle apporte, de Rome, les décisions des congrégations romaines. On fait mille efforts pour soustraire Cousin à l'Index et faire condamner Bonnetty. On soutient le P. Chastel dans ses accusations ridicules contre les chefs de l'orthodoxie, par exemple Antoine de Salinis et Thomas Gousset. On pousse l'abbé Godard à innocenter les principes de 89 et on revise, on corrige, on recorrige, la théologie gallicane de Toulouse, sans réussir, avant longtemps, à lui donner l'exacte formule des doctrines romaines. Puis on va à la Roche-en-Brenil en vue de renouveler le pacte de combat pour l'Eglise libre dans l'Etat libre. Enfin, pour aller de plus fort en plus fort, toute l'école se rendit à Malines, tint deux ou trois congrès. Dans cette libérale Belgique, on était un peu plus libre pour cracher à la figure de l'Empire. On s'en donna à cœur joie. Rouquette ajoute qu'on se passa réciproquement l'encensoir : c'était leur faiblesse ordinaire. Mais surtout on divagua sur l'Eglise et la liberté, ces deux puissances ; et Montalembert prononça ces deux fameux discours sur l'Eglise libre dans l'Etat libre, discours où il invective furieusement l'absolutisme, synonyme pour lui de l'ordre chrétien, et va à de tels excès que Pie IX pensa, un instant, à mettre à l'index ces Congrès.

Le fait où se montre le mieux et éclate le plus notre libéral catholicisme, c'est le concile du Vatican. Une branche de saule, tombée sur le bord d'une rivière, suffit pour commencer un attérissement et causer une inondation. Moralement, il en est de même dans l'humanité. Des excès, des erreurs, des abus, des aberrations, il s'en produit, en histoire à chaque minute ; elles ne paraissent que l'effet ordinaire de la faiblesse et de la nature humaines. Avec le temps, elles s'accumuleront dans la vie des peuples ; elles y produiront des amoncellements d'idées fausses, de mauvaises mœurs, d'erreurs positives, des passions violentes. De là des embarras, des situations violentes, puis des désastres. Pour délivrer les peuples tombés en pareilles misères, il faut faire ce que fit Hercule pour les

écuries d'Augias ; il faut nettoyer les locaux, mettre le fumier dehors et amener l'eau à flots. Dans l'Eglise, cette opération sanitaire et hygiénique, s'effectue par les Conciles. Or, la clôture du Concile de Trente, et le grand balayage des immondices protestantes, datait de 1562 ; trois siècles après, Pie IX ouvrait le Concile du Vatican, destiné à balayer les immondices du gallicanisme, du jansénisme, du libéralisme et du jacobinisme. Un concile est toujours un bienfait ; c'est le déploiement de toutes les forces vivifiantes de l'Eglise et l'application plus vive des grâces de Jésus-Christ. Le Concile du Vatican devait être d'autant mieux venu, que les gallicans et les jansénistes, pour abaisser le Pape avaient fait sonner plus haut le droit des évêques. Le Pape ouvrait la bouche des évêques du monde entier, pour enseigner l'Univers ; il rappelait l'Eglise à la plénitude d'exercice de tous ses pouvoirs. Les catholiques libéraux devaient donc applaudir ; ils applaudirent en effet, en acclamant le concile comme une aurore, l'ouverture d'une nouvelle ère.

A la réflexion, toutefois, les errants comprirent que ce déploiement extraordinaire des forces de l'Eglise ne devait aboutir, pour ses ennemis qu'à un désastre. Aussitôt, sans concert préalable, par l'affinité secrète de toutes les passions, il y eut, contre le concile, un complot, pour le dominer, l'escamoter ou le faire avorter. Les gouvernements, les écoles, les sectes se remuaient à l'envi. L'Eglise appelait à la splendeur de sa lumière, les Juifs, les Protestants, les Schismatiques d'Orient, les Libres-penseurs de tous les pays ; ils formèrent une coalition sacrilège et prétendirent non seulement à rester aveugles, mais à soutenir que leurs aveuglements constituaient la civilisation. Ce parti-pris donne une belle idée du monde et de ses vantardises d'esprits forts.

Personne ne s'escrima, à ce jeu lugubre, autant que Dupanloup. Brochure omnilingue, répandue, dans les cinq parties du monde, contre l'infailibilité du Pape ; coalition des gouvernements contre le Concile pour restreindre ses délibérations et gêner ses mouvements par des menaces ou des intrigues ; organisation d'un service de presse pour répandre, au sein de toutes les nations, les nouvelles fausses, les interprétations exagérées, les insinuations perfides ; espèce de soulèvement du monde entier, rempli savamment d'inquiétudes, parceque l'Eglise allait rassembler les évêques posés pour la régir : ce fut l'entrée du jeu et c'est déjà un chef-d'œuvre. Maintenant ces provocations vont porter partout leurs fruits ; l'Orient et l'Allemagne seront les foyers les plus féconds

en motions désordonnées et en rébellion avant la lettre : *Status plorandus, non describendus*.

Pour nous borner à la France, venez à Paris, rue Barbey-de-Jouy ; il y a là trois hommes qui se réunissent chaque semaine à huis-clos ; ce sont les artilleurs qui préparent les boulets qu'on lancera l'un après l'autre sur le monde chrétien. Ces trois hommes, vous le devinez, si vous ne le savez déjà : c'est Hyacinthe-Loyson, l'orateur échauffé, Alphonse Gratry, l'admirateur des étoiles, et Félix Dupanloup, le grand prédicateur de la paix, qui a passé sa vie à lancer des projectiles. Entre eux, ils remuent les gros tomes de la patrologie, des conciles, les in-folios de Baronius et de Noël Alexandre, voire les *Centuries de Magdebourg* et l'histoire de Mosheim : chose à quoi ne les avait pas beaucoup préparé leur petit enseignement clérical et en quoi ne pourrait pas beaucoup leur servir non plus, l'ignorance, à peu près absolue, de l'histoire ecclésiastique. Maintenant venez et voyez.

Le premier qui entre en danse, c'est le plus jeune, Hyacinthe. Hyacinthe, après avoir entendu ses deux compères, se dit que si c'est là l'Eglise, il n'y a rien de mieux que d'en sortir. En conséquence, il quitte son couvent, jette son froc aux orties et prend femme. Par une encyclique violemment déclamatoire, il déclare *urbi et orbi*, qu'il ne veut plus d'une parole faussée par des mots d'ordre ; qu'il vomit ses doctrines qu'on dit romaines et qui ne sont pas chrétiennes. Après quoi, sorti de son couvent, il essaie de nouer commerce avec toutes les sectes du monde, et finit par former une église composée de sa femme, de ses enfants et d'un sacristain, qui se dispute avec la femme autour du pot de beurre. C'est la première Eglise du catholicisme libéral.

Après Hyacinthe, voici Maret, évêque refusé de Vannes, évêque de Sura *in partibus sorbonicorum*. Ce fonctionnaire de l'Université impériale a préparé, avec l'agrément du sire, et publié deux gros tomes, en faveur de la paix religieuse : ils ne sortent pas de cette idée de pacification et pour l'établir, ils lancent des cartouches ou lâchent des canons qui mettent le feu partout. Maret a lu sans les comprendre ou il a falsifié méchamment les actes des Conciles ; il conclut en mettant le Pape au-dessous des évêques et réclame, pour cette souveraineté à mille têtes, la décennalité des conciles œcuméniques.

Après Maret, voici le grand évêque, le plus grand des évêques, l'évêque incommensurable, l'évêque à demi-pape dont la tiare commande à l'Europe et ne serait pas fâché d'entraîner le monde.

Dupanloup donne une tête épiscopale à cette agitation anti-conciliaire. Dupanloup ressemble à une locomotive ; il laisse tomber les brochures sous ses pas, comme une locomotive en marche laisse tomber des charbons. Brochure contre l'infailibilité combattue sous le couvert de l'opportunisme ; brochure contre Veillot, le grand journaliste de nos églises ; brochure contre Dechamps de Malines, contre Manning de Westminster, contre Spalding de Baltimore, sans compter les cinquantes brochures anonymes que ce vaillant paladin, par lui même ou par d'autres, jetait au monde sans montrer sa figure. Inutile de rappeler la *voie scélérate* et le Saint-Esprit réduit, palais Salviati, à la personne d'un coucou.

Des évêques ont dit que Dupanloup avait le droit de parler et le devoir de parler ainsi, puisque telle était sa conviction. La conviction souveraine, sans égard pour l'autorité souveraine du Pape, c'est, même pour un évêque, du pur protestantisme. L'institution et la célébration des Conciles ont pour but de régler, à huis clos, les affaires litigieuses de l'Eglise. Porter ces affaires sur la place publique ; les livrer à la foule, à ses ignorances et à ses passions ; tenir, à soi tout seul, un Concile en dehors de Concile, non, ce n'est pas le droit, c'est un excès manifeste. La tenue du Concile a pour but d'empêcher ces façons d'agir ; elle ne peut pas les légitimer.

A côté de Dupanloup, voici Falloux, le grand amalgameur d'intrigues, dont le nom est presque synonyme de tromperie : Falloux, par l'organe, facilement récusable, de la *Gazette d'Augsbourg*, réclame pour l'Eglise un 89, c'est-à-dire une révolution impie qui fasse du Pape un roi constitutionnel, un esclave couronné de l'épiscopat.

A côté de Falloux, voici Broglie qui amalgame à son tour ce fameux article, distribué *urbi et orbi*, où il salue, en termes voilés, la souveraineté des évêques, soulève la thèse de l'anti-opportunisme, préconise les grands sièges, exige l'unanimité morale et plusieurs autres machines, par quoi l'infime minorité du Concile doit devenir la majorité.

A côté de Broglie, voici Montalembert, mourant, râlant l'agonie, presque fou furieux : à telle enseigne que sa famille devra, par arrêt des tribunaux, supprimer ses dernières élucubrations. Lui qui a dit : L'Eglise est une mère, il dit maintenant que le Pape est une idole, la papauté un absolutisme, au grand détriment du clergé.

Enfin, pour le bouquet, voici Gratry, l'Académicien qui veut

embrasser tout le monde, le chérubin du Congrès de la paix ; maintenant, il dégaîne l'épée académique et polytechnique pour ravager le Bréviaire et frapper l'école romaine, l'école soi-disant de la dissimulation et du mensonge, l'école qui supprime ou adultère les textes, l'école abominable qui a répandu sur le monde, les ténèbres que vient dissiper le libéralisme.

Dans le feu de la bataille, sous l'émotion quotidienne du combat, ces choses énormes avaient peu paru. Aujourd'hui, elles font pitié et montrent bien ce qu'était ce libéralisme soi-disant orthodoxe, qui eut dû trouver, dans les décrets du Vatican, sa sépulture et y laisser ses os.

Pourtant, ce parti vit encore. Depuis trente ans, décapité de ses chefs, débusqué de son programme, s'il ne subsiste ni comme école ni comme petite église, il reste comme intrigue et tentative d'empoisonnement, A la place des doctrines, qu'il a dû abdiquer ou qu'il n'ose plus produire, il reste comme conciliatorisme, comme parti-pris de tout permettre ou de tout tolérer. Pendant qu'on dévalise les monastères et qu'on se prépare à la perpétration du schisme, le conciliatorisme oblitère la foi, énerve les consciences, tue le courage, déshonore même la résignation. La loi peut se permettre les scélératesses, le gouvernement peut se permettre des séries d'attentats et de crimes, il n'y aura pas de résistance ; du moins il n'y en aura point de la part des catholiques libéraux.

Tels sont les conditions externes, et tel le canevas de l'*Histoire critique du catholicisme libéral en France*, par M^{re} Fèvre. Pour écrire un tel ouvrage, l'auteur était initié de longue date aux arcanes du sujet ; pour mener son œuvre à bon terme, il n'a négligé aucune information, ni en France, ni en Allemagne, ni en Angleterre, ni surtout à Rome : il y a même deux ou trois faits qu'il tient de Pie IX. L'ouvrage se présente donc avec le double avantage, d'une scrupuleuse exactitude dans le récit des faits, d'une exactitude plus scrupuleuse encore dans la fidélité aux saines doctrines, par l'application à mettre en relief, dans les agissements du parti, la mixture libérale qui en constitue l'erreur. Sans aucun souci de réclame, il faut donc, par une juste appréciation, présenter ce livre comme le complément de toutes les histoires ecclésiastiques ; comme un précis de l'histoire contemporaine de l'Église en France, inabordée jusqu'ici par les historiens. Au point de vue intellectuel et moral, pulsque, depuis 30 ans, le cadavre du catholicisme libéral continue d'empoisonner l'atmosphère, ce livre fournit, aux intelligences, une orientation régulière, il aide à reconnaître les dangers

nouveaux, il doit servir surtout à ranimer les courages. L'auteur est un critique, mais il ne cède jamais aux énervements du pessimisme ; il est plutôt, dans un clergé désemparé ou défaillant, l'homme des plus nobles espoirs.

D'autre part, M^{gr} Fèvre est un proscrit. A la *Revue du monde catholique*, nous n'avons pas l'honneur et nous avons le regret de ne pas connaître ce prélat ; nous ne l'avons jamais vu ; nous ne pouvons l'apprécier que par ses ouvrages et par sa correspondance : la correspondance est faite de bienveillance, de précision, de justice et de respect ; ses livres, les lecteurs peuvent en juger par ses articles, tous écrits d'abondance et au pied levé, mais avec une maturité qui ne peut pas sérieusement se mettre en cause. Nous n'ignorons certes pas que l'auteur est l'objet d'animadversions très vives, qu'il est en butte à une espèce de persécution qui s'acharne à décrier sa personne, pour mettre ses livres en échec et lui faire fermer revues et journaux. Des démarches ardentes ont été faites auprès de nous et près de plusieurs confrères tant dans la presse que dans la librairie. La passion s'est même exaltée au point d'éclater dans des réunions, où son éclat ne pouvait que tuer son crédit, même accepté sous bénéfice d'inventaire. La calomnie a des limites ; il est des cas où elle ne déprécie que ses auteurs. « Les frelons, disait Richter, ne déchirent que les bons fruits. »

Tout cet appareil de censures et de malédictions nous laisse froids. L'homme en butte à de si cruelles invectives, auxquelles il ne répond même pas, du moins en public, doit être quelque chose et quelqu'un. L'étudiant que M^{gr} Parisi a introduit dans le sanctuaire, par un choix exprès et un appel direct ; le prêtre que le cardinal Gousset voulait prendre pour secrétaire et qui refusa cette charge ; l'auteur que l'abbé Noiroi, inspecteur général de l'Université, voulut appeler à la Sorbonne, comme professeur d'histoire ecclésiastique et qui n'accepta point cette offre ; l'humble desservant que Pie IX éleva *motu proprio* à la prélature, après un entretien de trois quarts d'heure ; nous avouons qu'un tel prêtre pique, par son silence même, notre curiosité. Encore sur les bancs de l'écolé, il était déjà journaliste ; petit curé, inamovible par choix, il publiait des ouvrages originaux sur toutes les parties essentielles des doctrines religieuses ; le nombre des volumes atteint aujourd'hui cent cinquante, dont trente-huit in-quarto ; c'est très probablement l'auteur vivant qui pourrait s'honorer du plus grand nombre de publications. Parmi ces ouvrages, ne comptât-on qu'une édition en 12 volumes de Bellarmin, le théologien en quelque sorte officiel

de l'Eglise romaine; la révision de Rohrbacher, le restaurateur de l'histoire ecclésiastique, à l'œuvre duquel il a ajouté au moins cinq volumes; la continuation et l'achèvement provisoire de Darras, en dix volumes; dix volumes de vies des Saints, traduites des Bollandistes et de Mabillon; et une *Histoire apologique de la papauté*, en 7 volumes in-8°, histoire honorée tout récemment d'une fort belle lettre latine de Léon XIII: ce serait, ce nous semble, un assez bel apanage. Manifestement, il y a, dans cette vie cachée, d'un humble prêtre, une preuve de talent, une somme de travail, une marque d'un rare courage, qu'on ne peut, en stricte équité, méconnaître.

En dehors de la prélature, à lui décernée spontanément par Pie IX et du titre de grand vicaire dont il fut décoré par M^{gr} Jacquenet, devenu évêque de Gap et d'Amiens, après avoir occupé à Reims le poste refusé par M^{gr} Fèvre; sauf des relations fort honorables avec nos auteurs les plus illustres et nos plus grands évêques, avec Veillot qui l'appelait un maître, avec Montalembert qui lui pronostiqua une grandeur supérieure à la sienne, avec M^{gr} Pie qui lui confessa s'être inspiré, dans ses allocutions synodales, du *Gouvernement temporel de la Providence*, l'humble auteur ne sollicita et n'obtint jamais aucune distinction. C'est sans aucune demande de sa part qu'il fut immatriculé dans plusieurs sociétés savantes; et lorsqu'il en fut prévenu, sa règle était de refuser. Un homme qui travaille à son bureau tous les jours et toute la journée, n'a besoin de rien; il a choisi la meilleure part.

Mais enfin, depuis sept ans, M^{gr} Fèvre est un proscrit. Oui, et il n'en tire ni gloriole ni honte. Quand le pouvoir est aux mains de la faiblesse, ses faibles et jaloux détenteurs conçoivent facilement des ombrages; pour se tenir en force sur le pavois branlant de l'autorité, ils frappent volontiers ceux dont le mérite leur fait peur: aveugles qui se renversent en voulant se confirmer par la fraude ou la violence. Rome républicaine fut trois fois ensanglantée par les proscriptions des triumvirs; la France soi-disant républicaine est, depuis vingt ans, victime des proscriptions des décemvirs. On a proscrit, dans l'armée, colonels et généraux; on a proscrit, dans la presse et au Parlement, les plumes de fer et les orateurs patriotes; on a proscrit dans nos églises et le clergé contemporain aura un jour son martyrologe. M^{gr} Fèvre figure au premier rang, parmi ces proscrits. On l'a frappé pour avoir, en dix brochures, protesté avec de grandes doctrines et une inépuisable flamme, contre la persécution; on l'a frappé pour avoir, usant de son droit, brigué un mandat parlementaire; on l'a frappé pour avoir traversé, par ses

lettres, une intrigue radicale qui voulait, en 1895, faire nommer à Langres un coadjuteur avec future succession. Après quarante-deux ans de ministère dans la même paroisse, bien qu'aucune tache ne ternit sa vie privée, bien que sa douce et forte fonction de pasteur méritât plutôt des louanges, bien que son laborieux rôle d'écrivain et d'orateur méritât amplement le double honneur dont parle le grand apôtre, on a frappé, en lui, non pas l'homme, ni le pasteur, mais l'antagoniste clairvoyant et ardent du catholicisme libéral, mais l'infatigable champion de l'Église et du Saint-Siège Apostolique. A soixante-huit ans, vieux, malade, il a été expulsé du presbytère qu'il avait bâti à force d'efforts et de sacrifices ; on l'a obligé en l'expulsant de disperser ses livres et de vendre pour quatre mille francs ce qui lui avait coûté quarante mille francs ; et, sans domicile, presque vagabond, il a dû, pendant six mois, errant sur les routes, mendier aux presbytères amis, une hospitalité qui ne s'accordait pas sans péril.

On l'a proscrit, mais pas vaincu, pas même abattu. Lui, pour concilier les exigences du droit avec les obligations du respect, a consigné dans deux brochures les avanies de sa proscription ; il a remis son affaire entre les mains de l'autorité et s'est abstenu non seulement de procès, mais même de récriminations et de gémissements. Puis, des planches de ce qui devait être son cercueil, il a mis, à sa table de travail, des rallonges, et dès 1897, il publiait cette histoire du catholicisme libéral, œuvre nécessaire à la défense du clergé, pour conjurer de plus grands désastres.

Depuis il s'est appliqué, pendant trois ans, à une nouvelle édition de Rohrbacher en 16 volumes in-4° ; il a écrit deux volumes sur les progrès de la guerre contre la France et l'Église ; et maintenant, par la grâce de sa proscription, devenu collaborateur érudit de la *Revue du monde catholique*, dont il avait été l'un des fondateurs, nous voyons, deux fois par mois, ce vieillard intrépide, tantôt argumenter contre la grande misère de la libre pensée, tantôt fulminer contre les malversations de Bossuet et le despotisme impie de Napoléon, tantôt enseigner les suaves doctrines de la piété envers l'Église et de la dévotion au Pape. Hier, il protestait contre la proscription des religieux ; aujourd'hui il dénonce les menaces de schisme ; demain, il écrit aux évêques de France pour signaler quatre ou cinq périls doctrinaux, graves dans ces conjonctures. Nous cherchons, en vain, s'il peut se concevoir une action plus noble et un plus pur dévouement aux saintes causes de l'Église et de la patrie.

C'est l'honneur de M^{gr} Fèvre d'être, parmi nous, le dernier représentant d'une école qui compte dans ses rangs les Gousset, les Guéranger et les Parisi; les Pie, les Plantier et les Freppel; les Veillot, les Gaume et les Bonnetty; les Jules Morel, les Dulac, les Aubineau, les Maupied, les Périn, les Darras et les Rohrbacher. M^{gr} Fèvre est dans le camp de l'intransigeance doctrinale; c'est un soldat, non un diplomate. Brave comme une épée, fermé à tout calcul, il s'élançait avec bravoure et combat toujours avec l'espoir de triompher.

M^{gr} Fèvre n'est pas dans le camp des libéraux; il fut plus d'une fois l'adversaire de Maurice d'Hulst et de son école. Quand, dans son château de Louville, le curé de sa paroisse annonça à M^{gr} d'Hulst, la proscription de M^{gr} Fèvre: « C'est triste, dit-il, mais quand on a dit contre M^{gr} Fèvre tout ce qu'on peut dire et tout ce qu'on peut imaginer, il reste que c'est un homme de talent, un homme de savoir, un homme de travail et un homme de courage. » C'est notre premier et notre dernier mot.

LA RÉDACTION.

POST-SCRIPTUM. — Au moment où nous corrigeons l'épreuve de cet article, *l'Univers* du 29 janvier 1902 nous apporte, en faveur de l'Histoire critique du catholicisme libéral, une approbation posthume, une lettre inédite de Louis Veillot.

En 1874, au moment où Dupanloup et ses compères venaient de faire avorter le projet de restauration monarchique, un chanoine d'Orléans, camérier du Pape, M^{gr} Victor Pelletier entreprenait d'accabler l'évêque d'Orléans sous le poids de ses discours peu orthodoxes et de ses actes néfastes. Par quatre écrits brefs, mais solides et décisifs, retournant contre Dupanloup ses procédés de citations textuelles, il voulait prouver que Dupanloup n'était rien moins que sûr en matière de doctrines; qu'il était le codificateur échauffé, mais voilé, du catholicisme libéral; que le catholicisme libéral était une hérésie; et que cette qualification était prouvée par les actes contemporains de l'Église, spécialement par les rescrits de Rome sur l'établissement du libéralisme en Belgique.

Louis Veillot, invité, sollicité de prendre part à cette campagne, s'y refusa. Ce terrible paladin n'était pas si osé qu'on le prétend; il n'attaquait pas si volontiers et se bornait plutôt à se défendre. Veillot refusa d'entrer dans le plan de campagne de

M^{gr} Pelletier, et dit pourquoi. Est-ce l'expression de ce refus qui nous arrive d'Orléans? Est-ce un autre refus pour une entreprise analogue? La question est sans importance; l'important c'est la lettre que voici, avec le commentaire dont l'accompagne le rédacteur en chef de l'*Univers* :

« Monsieur le chanoine,

« Je vous remercie de m'avoir envoyé votre lettre à M^{gr} Dupanloup. Elle est salée autant que possible, mais il mérite tout cela et davantage. Ce prélat est dans l'habitude de se permettre des choses qui ne se bornent pas à transgresser les convenances de son état; il offense la vérité. Il choque le public chrétien par une passion qui semble croître avec l'âge; son infatuation ne se refuse ni l'injure, ni le mensonge, ni les frais, ni le ridicule. On a peine à expliquer qu'un prêtre de soixante-treize ans, évêque depuis un quart de siècle, se livre à cette orgie de publicité pour faire lire quelques pages de lieux communs contre un homme manifestement innocent des faits dont il l'accuse et d'ailleurs persécuté en haine de la vérité catholique.

« Ce qui aurait pu vous conseiller de ne pas imprimer votre lettre, c'est son inutilité présumable, soit pour M^{gr} Dupanloup lui-même qui ne se corrigera point, soit pour le troupeau bien diminué de ses amis. M^{gr} Dupanloup n'a point de doctrine, point de talent, et pas même d'habileté. Il a la fureur d'écrire et ne sait pas écrire. Il sait feindre une certaine indignation, qui n'est que la colère de sa présomption blessée et toujours impuissante. Au delà d'une intrigue peu délicate sur les moyens qu'elle emploie, et très obstinée, mais peu féconde, il manque d'haleine. Il n'est que le petit chef d'un obscur parti qui ne sait où il va ni où il veut aller. Il se remue et n'avance pas et fait plus de bruit qu'il ne tient de place. Il s'est mis au soleil pour ne voir grandir que son ombre. Rien ne restera de lui, ni une page, ni un acte. Il a bâti en toile comme ses frères les enfants d'Agar. Tout son édifice, roulé sur un seul chameau, disparaîtra dans le désert, et bientôt personne ne saura qu'il a vécu. Était-ce bien la peine de signaler son nom indiscret et que la postérité n'acceptera pas? Pour moi, autant qu'il m'a été possible, je m'en suis abstenu. J'effacerais ce nom de mes écrits, si je pensais qu'ils dussent vivre. Mais vous direz qu'il abuse, que la justice réclame, que c'est une sorte d'hérésiarque, contre lequel il est opportun de se tenir en garde. Je le veux bien et je ne m'en mêle pas. La dignité sacerdotale peut prendre des

licences qu'un laïque doit se défendre. Il fera d'ailleurs plus d'attention à vos avertissements qu'aux miens qu'il pourrait prendre pour des vengeances et qui en auraient l'air.

« J'ai voulu vous marquer tout cela, monsieur le chanoine, parce que je suis dans la cause. Je rougirais de paraître me désintéresser par une vaine charité dont notre adversaire se fait un jeu et à laquelle je ne reconnais nullement le caractère de la vertu.

« Veuillez, monsieur le Chanoine, croire à mes sentiments de grande estime, et agréer l'assurance de tout mon respect.

« Votre dévoué serviteur,

« LOUIS VEUILLOT.

« 7 mars 1874. »

« M. Léon Lavedan, complice subalterne de M^{sr} Dupanloup dans toutes les entreprises du tumultueux prélat contre Louis Veillot et homme de rancune comme la plupart des maîtres qu'il a servis, se répand en grossièretés contre cette lettre qu'il déclare infâme.... Je me borne à signaler ce cri de haine et de sottise. Cela venant de là ne tire pas à conséquence.

« La lettre de Louis Veillot est une réponse, un remerciement et un refus. Il ne veut pas s'associer à la campagne que son correspondant vient d'ouvrir. Néanmoins, tout en la croyant inutile, il ne la condamne point.

« Et pourquoi la condamnerait-il ? Pourquoi ne dirait-il pas au chanoine qui le consulte ce qu'il pense du prélat polémiste qui, depuis trente ans, n'a cessé de le dénoncer, de l'outrager, de le calomnier, sans jamais se préoccuper d'être droit ?

« Assurément cette lettre vigoureuse, où l'on reconnaît le maître écrivain, est aussi une lettre irritée. On y entend un adversaire que d'incessantes attaques, toujours violentes, toujours traîtresses, ont obsédé. Il en dit beaucoup, et cependant il se retient.

« Un article réfléchi, parlant de ce ton, eût mérité le blâme et de lui-même Louis Veillot l'aurait révisé. Mais il s'agit d'une lettre particulière écrite en hâte à l'occasion de nouvelles machinations de M^{sr} Dupanloup. Cette date : 7 mars 1874, rappelle, en effet, que l'évêque d'Orléans, dont les amis étaient aux affaires et croyaient pouvoir peser sur Rome, profita des circonstances pour tenter une foi de plus d'étrangler l'*Univers*. Il voulait se venger de toutes ses défaites passées et surtout des polémiques du Concile. Elles furent dures pour lui ces polémiques, mais *il le méritait et même davantage*.

« Que les accusations de Louis Veillot soient formulées en termes rappelant ceux dont on usait contre lui, je ne le nie point. C'est mieux écrit, mais c'est presque aussi virulent que certaines pages des patrons de M. Léon Lavedan. Je peux accorder cela, quant à la forme, chose secondaire en l'occurrence. Reste la question de fond.

« Louis Veillot, armé des actes et des écritures de M^{gr} Dupanloup, dit, sans mâcher les mots, que l'irascible prélat, oubliant ce qu'il se devait lui-même, l'a insulté et calomnié. Le reproche est gros, et l'on peut regretter qu'il ne soit pas enfermé dans un euphémisme. Mais l'important est de savoir s'il est fondé. Je dis oui et j'affirme qu'aucun homme de conscience, après avoir parcouru les œuvres polémiques de M^{gr} Dupanloup et les pamphlets auxquels il s'est associé, quand il ne les a pas dictés, ne voudrait dire : non.

« C'est dans des écrits publics signés de son nom que cet évêque a comparé le rédacteur en chef de l'*Univers* à Satan, qu'il l'a traité d'*adulateur*, de *calomniateur vil* et *venimeux*, d'*opprobre* de la presse ; qu'il a voulu jeter des doutes sur sa sincérité et sur sa foi. C'est contre Louis Veillot et pour le frapper plus sûrement sans craindre de justes représailles qu'il a transformé des articles de guerre en actes épiscopaux. C'est encore contre Louis Veillot qu'il a usé de citations trop arrangées ! Qu'il fût inexact par emportement, comme on l'a dit, et non par calcul, je ne veux pas le rechercher ; je constate seulement qu'il le fut.

« Et quels auxiliaires se donna-t-il dans cette guerre furieuse ? Des écrivains à tout faire, tels qu'un certain Jacquot dit de Mirecourt qui eut pour second M. Léon Lavedan. Ce Jacquot, déjà condamné pour diffamation, lança sous le titre de biographie un misérable et odieux pamphlet contre Louis Veillot. Il eut tout de suite pour écho le *Moniteur du Loiret* que protégeait M^{gr} Dupanloup et que rédigeait M. Léon Lavedan, déjà homme du fougueux prélat. Le protégé, qui savait le moyen de plaire à son protecteur, s'associa pleinement au Jacquot. Il y mit tant de zèle et si peu de tenue que des catholiques notables d'Orléans, particulièrement deux conseillers à la cour d'appel, le rappelèrent durement à l'ordre. L'un d'eux fit savoir à Louis Veillot que, s'il intentait un procès au *Moniteur du Loiret*, ce journal serait certainement condamné et par suite supprimé. Le rédacteur en chef de l'*Univers*, enveloppant M. Léon Lavedan dans le dédain — je pourrais dire le mépris — dont il avait déjà frappé le Jacquot, ne fit pas le pro-

cès. Je dois ajouter ici que plus tard le pauvre Jacquot, revenu à des sentiments chrétiens, confessa publiquement, en honnête homme, qu'il avait calomnié Louis Veillot et lui demanda pardon. Cette fois M. Léon Lavedan, resté au service de M^{gr} Dupanloup, ne fit pas comme Jacquot.

« Je pourrais, au sujet de cette lettre du 7 mars 1874, entrer dans d'autres détails explicatifs et justificatifs. Mais cela ne me paraît pas nécessaire. Cependant si l'on insistait j'en dirais davantage. Quant à présent, je veux m'en tenir à de brèves observations.

« S'il est une chose certaine, c'est que M^{gr} Dupanloup a surtout été un homme de guerre. Il n'avait pour lui ni la grande science ecclésiastique, ni la supériorité littéraire, ni la puissance des idées. On ne trouve dans ses écrits ni vues nouvelles, ni pensées profondes. Tout ce qu'il dit on l'a déjà vu quelque part. Sa grande force était son audace, sa turbulence et le don de s'imposer. C'est par là que cet esprit moyen a dominé des esprits supérieurs. Quels livres de lui sont restés ? Il a fait des discours brillants, bruyants, très applaudis. Lequel pourrait être donné comme modèle d'éloquence chrétienne ? Il s'est jeté à corps perdu dans la politique. Quelle cause a-t-il gagnée ? Il s'est toujours mis en avant. Où a-t-il mené ceux qui, étourdis par son tapage, l'ont suivi ?

« La lettre de Louis Veillot répond à ces questions par ce mot frappant que M. Lavedan, homme de lettres sans littérature et sans pensée, n'a pas compris : « Il s'est mis au soleil pour ne voir grandir que son ombre. » Plus tard, il a rendu de nouveau le même jugement en disant, du même personnage : Il n'a été « qu'un passant ».

« M. Léon Lavedan, se rappelant cette juste parole, s'écrie pour y répondre et la réfuter que M^{gr} Dupanloup a conquis *tout au moins* quelque chose qui n'a point passé : la liberté de l'enseignement. Il ajoute que les propres héritiers de Louis Veillot défendent aujourd'hui désespérément cette conquête dont leur chef méconnut la valeur. L'argument ne vaut rien. M^{gr} Dupanloup a fait grande figure dans les luttes dont est sortie la loi de 1850 ; mais son rôle n'a pas été celui dont le loue M. Léon Lavedan.

« On pouvait alors, en effet, conquérir la liberté de l'enseignement, mais M. Dupanloup travailla surtout à substituer à la conquête une transaction qui devait, un jour ou l'autre, tourner au profit de l'Université. Nous voyons ce jour-là. Quant aux héritiers de Louis Veillot, fidèles à ses exemples, tout en blâmant la conduite de

M. Dupanloup, ils défendent ce qui reste des améliorations insuffisantes obtenues en 1850 et 1875. Ils n'ont pas besoin d'oublier les devoirs du jour pour établir que le maître dont ils continuent l'œuvre a eu raison dans le passé.

« Je dois, pour conclure, donner à M. Léon Lavedan un avis dont il a grand besoin. En disciple reconnaissant de M^{er} Dupanloup, il parle à peu près comme lui de Louis Veuillot. Dans cette lettre très dure, mais aussi très forte, où vibre la justice, il veut trouver la marque d'une âme basse, haineuse, vindicative. Je l'engage à se rappeler les besognes auxquelles il s'est livré pour servir les rancunes, les jalousies, les ambitions de ses protecteurs. S'il fait bien cette étude, il pourra parler en parfaite connaissance de cause de bassesse et de haine arrivant aux plus vifs outrages. »